

## TERMES DE REFERENCE

### GARDIENNAGE/ SECURITE IMMEUBLE DES NATIONS UNIES AU CABO VERDE

#### I. NATURE DES PRESTATIONS

Cette offre concerne :

- Le gardiennage et la sécurité du personnel, des bureaux, des locaux, magasins ainsi que tous les équipements des agences des Nations Unies basées au Cabo Verde ;
- Le service de sécurité doit assurer le contrôle des visiteurs, avec recours au Walkthrough Machine et assurer le registre de la carte d'identité ;
- La société de gardiennage doit assurer un agent féminin, qui en plus des taches habituelles sera aussi chargé du contrôle des visiteurs féminins ;
- La société de gardiennage est chargée de la surveillance du bâtiment des Nations Unies au Cabo Verde ;
- La société de gardiennage devra mettre à disposition, un superviseur, interlocuteur du SNU qui pourra être joint à tout moment 24h/ 24.

#### II. DESIGNATION

L'ensemble des agences installées dans l'immeuble des Nations Unies au Cabo Verde.

#### III. CONDITIONS DE SERVICE

- La société mettra en place un système de contrôle local de 24h/24, 7 jours/ 7 avec un système d'intervention immédiate.
- La société de gardiennage devra assurer la présence d'un garde féminin pour le service durant la journée en plus de deux gardiens.
- 
- Les postes de nuit devront être composés de 2 gardiens.
- La société de gardiennage devra garantir 3 postes fixes sur les 24h/7, soit 3 gardiens au poste de la journée et 2 gardiens pour le chaque poste de nuit. Les samedis, dimanches et jours fériés (UN), 2 gardiens par poste. La société doit assurer plus 2 gardiens en réserve, soit un total de neuf gardiens, tel qu'indiqué dans le tableau suivant :

TEMPS DE TRAVAIL.	HEURE DE SERVICE	AGENT FEMININ	GARDIENS	NOTE
EN SEMAINE (Lundi à Vendredi)	08 :00-16 :00	1	2	Plus 2 gardiens en réserve.
	16 :00 - 00 :00	N/A	2	
	00 :00 - 8 :00	N/A	2	
SAMEDIS, DIMANCHE et JOUR FÉRIES	08 :00 – 16 :00	N/A	2	Plus 2 gardiens en réserve.
	16 :00 – 00 :00	N/A	2	
	00 :00 – 8 :00	N/A	2	

## **TERMES DE REFERENCE**

### **GARDIENNAGE/ SECURITE IMMEUBLE DES NATIONS UNIES AU CABO VERDE**

- La société doit disposer des équipements suivants : un détecteur de métaux portatif ; un miroir renversé pour inspection des véhicules et un système de communication radio VHF/UHF, offrant des liaisons fiables en toutes circonstances, 24h/ 24.
- La société de gardiennage est tenue de fournir un rapport au point focale sécurité des Nations Unies de tout incident survenu, dans un délai de 24 heures.

#### **IV. MESURES GENERALES**

- La société de gardiennage est responsable pour leur personnel dans l'exercices de leurs fonctions mais néanmoins les gardiens devront respecter les consignes internes en ce qui concerne la discipline et la sécurité.
- La société de gardiennage est responsable de toutes les charges sociales concernant leur personnel (salaire, prévoyance sociale, accident de travail, etc.) et devra en faire preuve.
- En outre, la société de gardiennage devra de fournir la preuve du paiement régulier des salaires de ses agents. Les salaires devront être d'un niveau mensuel raisonnable et acceptable par les Nations Unies et selon les lois du pays.
- La société de gardiennage est responsable pour la formation professionnelle des gardiens, ainsi que les formations de spécialisation et de cours périodiques de mise niveau.
- La formation professionnelle de base devra être certifiée par les entités publiques compétentes selon la loi nationale.
- La société de gardiennage s'engage à ne pas faire de rotation du personnel gardien de sécurité, sans accord préalable.

#### **V. ASSURANCE QUALITE**

Le prestataire devra répondre aux critères de prestation de services de très haute qualité.

Le prestataire est invité à mettre en place des mécanismes appropriés de suivi, contrôle, rapport et formation des gardiens, et qui devra être démontrés d'une manière détaillée dans l'offre technique.

Le prestataire démontrera et présentera ses modes opératoires, outils de mesure et de support qui permettront d'apprécier leur proposition.

#### **VI. QUALIFICATIONS REQUISES**

##### **a) Société :**

- Société spécialisée dans la protection et surveillance d'immeubles et services institutionnels ;
- Expérience attestée d'au moins 5 ans dans le domaine de services de surveillance en général ;

## TERMES DE REFERENCE

### GARDIENNAGE/ SECURITE IMMEUBLE DES NATIONS UNIES AU CABO VERDE

- Expérience prouvée d'au moins 2 ans de services rendus à des, institutions internationales, publiques ou entités diplomatiques ;
- Disposer d'agents formés et certifiés pour la protection et le gardiennage des immeubles ;

#### **En outre les sociétés sont responsables pour :**

- Fournir un aperçu technique sur la méthodologie appliquée pour répondre aux services requis ;
- Fournir un dossier illustré sur les capacités organisationnelles et structurelles de la société ;
- L'entreprise doit s'engager à informer le responsable de sécurité de SNU de tous arrêts maladie, congés/absences ou en cas de remplacement imprévu ;
- Fournir un plan de formation pour les nouveaux agents et un plan de formation continue pour tous les intervenants tant en matière de gestion de la sécurité physique des biens et personnes, de sécurité incendie que de premiers soins ; ce plan pourra être amendé en intégrant des besoins spécifiques du System Nations Unies(SNU) lorsque prestataires retenus auront été désignés.

#### **b) Les gardiens :**

Outre les conditions spécifiques d'admission et de rétention prévues dans la loi nationale, le personnel de surveillance doit satisfaire aux exigences suivantes :

##### **Qualifications requises :**

- Avoir formation certifiée en matière de sécurité.
- Etre titulaire de la carte professionnelle délivrée par le service compétent gouvernemental, responsable pour la sécurité intérieure ;
- Avoir le minimum 2 ans d'expérience de prestation de services de sécurité ;
- Avoir une bonne condition physique ;
- Posséder le niveau minimum de scolarité obligatoire ;
- La 12ème année secondaire étant considérée un avantage ;
- Avoir la capacité d'expression orale et écrite en Portugais ;
- Avoir notions d'anglais ou français serait un atout ;
- Être formé sur l'utilisation extincteur avoir la capacité d'en utiliser ;
- Être capable mesure de surveiller le cadre du détecteur d'incendie et pouvoir activer les contacts en cas de besoin.

#### **En outre les gardiens sont responsables pour :**

- Ouvrir et fermer les portails ;
- Accueillir, contrôler et filtrer les visiteurs et les fournisseurs et faire la liaison avec la réception de l'immeuble et/ou informer la personne des respectives agences ;

## TERMES DE REFERENCE

### GARDIENNAGE/ SECURITE

#### IMMEUBLE DES NATIONS UNIES AU CABO VERDE

- Contrôler les véhicules les personnes et les matériels entrants et sortant de l'enceinte des locaux du SNU ;
- Surveiller les installations ;
- Tenir à jour les documents de suivi des activités et incidents ;
- Appliquer les procédures en vigueur, en cas d'incident ;
- Assurer les exigences de contrôle d'accès d'après le SOP en vigueur ;
- Surveiller le moniteur de system CCTV disponible et signaler tout incident au point focale sécurité ;
- Répondre aux appels téléphoniques au poste de travail.
- Porter toujours leur uniforme ainsi que leurs équipements (postes radio portatifs, sifflets, lampes, chapeau, etc.).
- Assurer l'accueil ;
- Connaître et appliquer les consignes particulières selon le SOP en vigueur.

#### c) Le superviseur :

Outre les conditions spécifiques d'admission et de rétention prévues dans la loi nationale, le superviseur :

- Doit avoir minimum 3 ans d'expérience professionnelle en matière de sécurité, ayant au moins exercé 2 ans de service comme superviseur ;
- Posséder le niveau minimum scolarité obligatoire. La 12ème année secondaire sera un avantage.
- Connaître les règles générales de sécurité, les consignes particulières et vérifier le respect et l'application de ces règles et consignes par les gardiens qui sont sous ses ordres.
- Le superviseur doit avoir une bonne connaissance du fonctionnement et des savoir-faire des forces de l'ordre.
- Assurer que l'ensemble des registres est tenu à jour,
- Recueillir les informations de ses agents à la fin du service et veiller à ce que la passation des consignes particulières soit effectuée entre les gardiens.
- Intervenir instantanément en cas d'incident ;
- Supervision la bonne tenue des locaux, en liaison avec son siège ;
- Assurer le contrôle de la performance de l'ensemble du personnel et du matériel mis en place par la société ;
- Effectuer des contrôles aléatoires (au moins deux fois entre 00h00 et 6h00 vérifiant que les consignes sont connues et appliquées, avec registre a l'appui ;
- Il aura en sa possession un exemplaire des consignes particulières du SNU ;
- Vérifier l'environnement extérieur immédiat, lors du passage, viser et parapher les registres sur place.
- Rédiger le rapport hebdomadaire de synthèse des différents événements pour transmission au responsable technique de sa société et au point focale de sécurité des Nations Unies ;
- Servir de relais avec les autorités de police en cas d'incident sur le site de leur responsabilité ;
- Vérifier la prise de service ;
- Veiller que les consignes particulières du compound soient connues et appliquées par les agents de sécurité, en liaison avec le point focal pour la Sécurité ;

## TERMES DE REFERENCE

### GARDIENNAGE/ SECURITE IMMEUBLE DES NATIONS UNIES AU CABO VERDE

- Mettre en œuvre les mesures de sauvegarde du personnel et des biens du système des Nations Unie, en cas d'incident ;
- Responsable des équipements mis à la disposition dans le cadre de ses fonctions ;
- Est responsable des équipes déployées dans le site.

#### **d) Les équipements :**

- Les gardiens sont munis d'une radio chaque un, qui les relie à la base de la société.
- La fourniture et l'entretien des moyens de communication relèvent de la responsabilité de la société. Lorsqu'un équipement spécial de défense est mis en place, les gardiens doivent être formés et entraînés à son utilisation par la société de gardiennage ou par le fournisseur.
- Le sifflet, la torche, détecteur de métaux portatif et miroir d'inspection de sécurité des véhicules sont obligatoires sur les sites qui devront par ailleurs être équipés d'une fiche de consignes de sécurité et d'un cahier de registre ;
- Les gardiens doivent toujours être dans une tenue irréprochable et disposer d'effets vestimentaires adaptés aux conditions climatiques.
- L'entreprise doit disposer d'un véhicule, toujours en parfait état de marche et disponible 24h/ 24 pour assister en cas de besoin.

#### **e) Assurance responsabilité civile :**

- La société gardiennage est responsable de la sûreté et la sécurité de son personnel ainsi que les biens appartenant au SNU sur sa responsabilité ;
- La société de gardiennage est tenue de contracter une assurance couvrant tous les risques auxquels ses employés pourraient être directement exposés du fait de leur activité et auxquels ses clients pourraient être exposés du fait d'une défaillance avérée du système de gardiennage mis en place.
- Elle ne peut être tenue responsable que des vols ou dommages commis sur des biens qui sont placés directement sous sa responsabilité et surveillance.

### **Les documents et pièces justificatives obligatoires pour la considération de la proposition ;**

#### **Entreprise :**

- Annexe 2 : Formulaire de Présentation de la Soumission du Prestataire de Services (Description détaillée de la manière dont la société démontre la méthode du travail, approche et plan d'exécution ;
- Annexe 3 : Formulaire de proposition financière - Tableau des coûts ;
- Une attestation de bonne exécution des 3 clients les plus importants du point de vue de la valeur des contrats, au cours des 3 dernières années ;
- Profil de l'entreprise (5 pages' maximum) ainsi que des brochures et catalogues de produits se rapportant aux biens/services ;
- Présentation de l'organigramme/organisation de la société) ;

## **TERMES DE REFERENCE**

### **GARDIENNAGE/ SECURITE IMMEUBLE DES NATIONS UNIES AU CABO VERDE**

- Attestation de capacité et stabilité financière de l'organisation démontrée par les bilans financiers des années 2016 et 2017 ;
- Permis de travail valide délivré par les autorités gouvernementales compétentes ;
- Liste des équipements requis au point d) du TDR- paragraphe 2 ;
- Liste des gardiens et superviseur disponibles au service des Nations Unies
- Curriculum vitae du personnel au service des Nations Unies, décrivant notamment leur niveau scolaire, connaissances linguistiques avérées, expérience du travail avérée en matière de sécurité, etc.
- Présentation d'échelle de rémunérations, incitations motivationnel et bénéfiques dûment signé et tamponné par la direction de l'entreprise ;
- Attestation de Sécurité Sociale (INPS) ;
- Assurance d'accident de travail ;
- Assurance responsabilité ;
- Une attestation d'immatriculation/de paiement délivrée par l'administration fiscale attestant que le soumissionnaire est à jour de ses obligations fiscales ou une attestation d'exonération fiscale, si le soumissionnaire jouit d'un tel privilège ;

**La non-remise de l'un de ces dossiers entrainera le rejet de la candidature du soumissionnaire**

#### **VII. DUREE DU CONTRAT**

- Le contrat est valable pour un an, renouvelable sous réserve de prestation satisfaisante, communiqué 30 jours avant la fin du contrat.
- Nonobstant ce qui précède chacune des parties au contrat pourra y mettre fin à tout moment moyennant un préavis de 30 jours.
- Aucun contrat en cours de validité ne pourra être révisé.

#### **VIII. PRESENTTION DE L'OFFRE :**

Les entreprises intéressées doivent soumettre leurs offres composées d'une part par une proposition technique et d'autre part d'une financière, soumise dans deux enveloppes fermées.

Les soumissions peuvent être déposées jusqu'au **Lundi Mars 16 2018 16H00** via courrier mail, et une copie de la proposition technique par courrier électronique, à l'adresse suivante :

Escritório Comum do PNUD, UNFPA e UNICEF  
Unidade das Operações  
Veuillez mentionner « **RFP/01/2018 - Security – NE PAS OUVRIR SVP** »  
Av. OUA, Achada Santo António, Praia  
[procurement.cv@cv.jo.un.org](mailto:procurement.cv@cv.jo.un.org)

Votre offre, comprenant une soumission technique et une soumission financière, sous plis fermés et séparés, doit être déposée conformément l'annexe 2 et 3.

**TERMES DE REFERENCE**  
**GARDIENNAGE/ SECURITE**  
**IMMEUBLE DES NATIONS UNIES AU CABO VERDE**

**Critères d'évaluation services de gardiennage**

Résumé des formulaires d'évaluation de la soumission technique		Coefficient de pondération de la note	Points maximum
1.	Expertise de l'entreprise/organisation	30 %	220
2.	Méthodologie proposée, approche et plan d'exécution	40 %	300
3.	Qualifications du personnel	30 %	180
<b>Total</b>			<b>700</b>

Evaluation de la soumission technique Formulaire 1		Points maximum
<b>Expertise de l'entreprise/organisation</b>		
1.1	Réputation de l'organisation et du personnel / crédibilité / fiabilité / réputation dans le secteur d'activité concerné  Réputation de l'Organisation et de son personnel (Compétence/Fiabilité)  · Expérience.....20 points 03 à 05 ans d'expérience (5 points) 06 à 10 ans d'expérience (10 points) + de 10 d'expérience (20 points)	20
1.2	Mesures mises en œuvre pour motiver et contrôler l'équipe d'agents : La société mettra en évidence son système de formation, de primes, de promotions et de contrôle prouvant sa capacité à motiver son personnel.	30
1.3	Capacité et stabilité financière de l'organisation démontrée par les bilans financiers des années 2015 et 2016 (10 points pour chaque année pour un total de 20)	20
1.4	Disponibilité de ressources suffisantes pour entreprendre avec succès une telle mission : · Organigramme .....10 points · Inventaire des équipements.....20 points (Radio reliée à la base, Postes radio portatifs, bâton tactique, torche, sifflets, lampes, casquettes, détecteur de métaux portatif, miroir d'inspection de sécurité sous le véhicule etc...)	30
1.5	Procédures en matière d'assurance de la qualité, garantie	20
1.6	Pertinence dans le domaine : · Connaissances spécialisées en matière de gardiennage.....30 points  · Expérience en matière de prestations de services similaires aux	100

**TERMES DE REFERENCE**

**GARDIENNAGE/ SECURITE**

**IMMEUBLE DES NATIONS UNIES AU CABO VERDE**

	TDRs de cette mission .....60 points - de 25% de prestation des services similaires (0 point) 25 à 50% de prestation des services similaires (20 points) 50 à 75% de prestation des services similaires (40 points) + de 75% de prestation des services similaires (60 points)	
	· Expérience avec le Système des Nations Unies, Organisations Internationales, Projets, sociétés privées.....10 points - de 03 ans d'expérience (0 points) - 03 à 05 ans d'expérience (5 points) - 06 à 10 ans d'expérience (7 points) - plus de 10 d'expérience (10 points)	
<b>Total de la partie 1</b>		<b>220</b>

Evaluation de la soumission technique Formulaire 2		Points maximum
<b>Méthodologie proposée, approche et plan d'exécution</b>		
2.1	Dans quelle mesure le soumissionnaire comprend-il la tâche à accomplir ?	30
2.2	L'organisation de la société en cas de crise, sa capacité à assurer la mise en sécurité des personnes en cas de troubles majeurs. Accès à l'information lié à la sécurité, contacts avec les autorités locales, avec les services de sécurité du SNU	90
2.3	La présentation est-elle claire, et la succession des activités ainsi que la planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution du projet ?	50
2.4	Quel est le temps de réaction : la volonté exprimée et la capacité de prendre en charge d'une tâche urgente et en dehors des heures normales de travail	50
2.6	Le contenu de la tâche à accomplir est-il bien défini et correspond-il aux TOR ?	80
<b>Total de la partie 2</b>		<b>300</b>

Evaluation de la soumission technique Formulaire 3		Points Maximum
<b>Qualifications du personnel</b>		
3.1	<b>Qualification du personnel</b>	
	<b>Superviseur</b>	60
	Minimum 3 ans d'expérience dans le secteur de gardiennage	25
	Connaissances linguistiques	5
	Expérience de travail notable au milieu des ambassade et avec les organisations internationales	10
	Entraînement en sécurité	20
3.2	<b>Les gardiens (total moyen de tous les gardes)</b>	60
	Minimum 2 ans d'expérience en matière de sécurité	25
	Expérience du Système des Nations Unies	10
	Connaissances linguistiques	5
	Entraînement en Sécurité	20
3.3	<b>Salaires des gardiens</b>	60



**TERMES DE REFERENCE**  
**GARDIENNAGE/ SECURITE**  
**IMMEUBLE DES NATIONS UNIES AU CABO VERDE**

Les salaires et les bénéfices des gardiens devront être d'un niveau mensuel raisonnable et acceptable par les Nations Unies, notamment			
	Étant en ligne avec la législation nationale	15	
	Et offrant un cadre motivationnel capable de retenir les meilleurs professionnels du marché national	30	
	Décomposition des coûts de personnel sera indiquée par la société.	15	
<b>Total de la partie 3</b>			<b>180</b>

**Important :** Seront éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu :

Une note technique inférieure à la note technique minimale de 490 points qui représente 70% des points totaux de la proposition technique (notée sur 700 points)

**La proposition technique est évaluée sur la base de son degré de réponse au cahier des charges.**

**Phase 2 : Analyse financière comparative des offres :**

A l'issue de cette phase, chaque proposition sera dotée d'une note (F) sur 300 :

La note 300 sera attribuée à l'offre valable techniquement et le moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$F = 300 * \frac{P_{min}}{P}$$

*P : Prix de l'offre*

*P<sub>min</sub> : Prix de l'offre valable techniquement et le moins disant.*

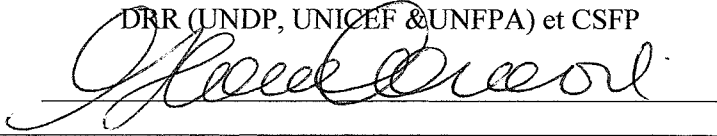
**Analyse technico financière :**

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque concurrent seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

- 70% pour l'offre technique et opérationnelle
- 30% pour l'offre financière

$$N = 0,7 * T + 0,3 * F$$

**Le Contrat sera adjudgé à l'offre ayant obtenu la note N la plus élevée.**

<b>Révisé et approuvé par :</b>
Madame Ilaria Carnevali DRR (UNDP, UNICEF & UNFPA) et CSFP 
Le, 21 Février 2018